

## **20250321 InfoMigrants**

<https://www.infomigrants.net/fr/post/63535/expulsion-de-la-gaite-lyrique--plus-de-vingt-jeunes-migrants-ont-l'objet-d'une-obligation-de-quitter-le-territoire>

### Actualités



Face à face tendu entre soutiens des jeunes mineurs et CRS à la Gaité Lyrique, le 18 mars 2025.. Crédit : InfoMigrants

## **Expulsion de la Gaîté Lyrique : plus de vingt jeunes migrants font l'objet d'une obligation de quitter le territoire**

Par [La rédaction](#)

Trois jours après la violente expulsion des jeunes migrants de la Gaîté Lyrique de Paris, plus de vingt d'entre eux ont reçu des Obligations de quitter le territoire français (OQTF), selon un collectif de soutien. Vingt-sept, selon la préfecture. Ces jeunes se considèrent comme mineurs et réclament d'être reconnus en tant que tel pour éviter l'expulsion et être pris en charge.

"Plus de vingt" jeunes migrants ayant occupé la Gaîté Lyrique font l'objet d'obligation de quitter le territoire (OQTF), a affirmé le Collectif des jeunes du parc de Belleville jeudi 20 mars. "Il s'agit de mesures totalement arbitraires et illégales, puisque les mineurs en recours ne peuvent pas être sujets à des OQTF", [peut-on lire dans leur communiqué](#). "Leurs dates de naissance ont été modifiées par la police malgré les documents d'identité qu'ils présentaient".

*A lire aussi*

[Coups de matraque, blessés, cris : la violente expulsion des jeunes migrants de la Gaîté Lyrique à Paris](#)

Mardi 18 mars, à l'aube, plusieurs centaines de jeunes migrants avaient été expulsés du lieu culturel parisien, dans une atmosphère tendue. Un important dispositif policier avait été déployé devant le théâtre, occupé depuis le 10 décembre par 450 jeunes, en attente de la reconnaissance de leur minorité.

"La police a modifié l'âge des jeunes pour les placer sous OQTF [...] Mais nos avocats ont confirmé qu'on pourrait faire des recours", a déclaré Fouss, un délégué du collectif lors d'une conférence de presse.

Les témoignages sur les violences policières, qui ont eu lieu le jour de l'expulsion de la Gaîté Lyrique, sont nombreux selon le collectif de Belleville. "On compte plusieurs dizaines de blessé-es suite aux matraquages et gazages de la police : des traumatismes aux bras, côtes, doigts, arcades, yeux, cuisses, crânes et les témoignages continuent d'affluer", ont-ils aussi écrit dans leur communiqué.

## 65 interpellations et 27 OQTF, selon la préfecture

Interrogée par l'AFP, la préfecture de police (PP) a expliqué de son côté que "face au refus d'évacuation opposé par 150 individus, 65 avaient été interpellés donnant lieu, après premier examen de la situation par les services de police, à l'instruction de 30 dossiers par le bureau éloignement [les autres s'avérant être des soutiens aux migrants]". "Vingt-sept OQTF ont été délivrées", a ajouté la PP.

La majorité des jeunes avaient refusé, mardi, les propositions d'hébergement d'urgence hors de Paris proposées par les autorités. [Seuls six avaient accepté cette solution](#) et étaient montés dans un car affrété pour partir en région, a affirmé Laurent Nuñez, le préfet de police de Paris. Beaucoup ne veulent aussi pas quitter la capitale car ils y attendent un rendez-vous auprès d'un juge pour enfants. Tous sont en recours pour faire reconnaître leur minorité - et ainsi espérer être pris en charge par l'ASE (Aide sociale à l'enfance).

Depuis leur évacuation mardi par les forces de l'ordre, les 450 jeunes migrants qui occupaient le théâtre sont "à la rue, dispersés dans Paris", a aussi affirmé le collectif. "À la Gaîté Lyrique, c'était plus simple, il y avait de la solidarité, maintenant c'est compliqué car les jeunes sont poursuivis par la police et doivent se déplacer dans Paris, pour aller aux distributions alimentaires par exemple", a précisé Fouss.

## Quotidien difficile pour ces jeunes sans-abri

Parmi ces jeunes migrants –qui n'ont pas toujours les documents nécessaires pour prouver leur minorité - se trouvent souvent des Ivoiriens et des Guinéens. Considérés comme majeurs par les autorités françaises, ils n'ont droit à aucune prise en charge (ni hébergement, ni aide financière). Ils dépendent des associations et collectifs pour se nourrir, trouver un toit et se soigner.

Avant l'occupation de la Gaîté Lyrique, ces jeunes étrangers, présents sur le sol français depuis plusieurs mois, voire années, avaient occupé [la Maison des Métallos](#) (11e arrondissement de Paris), ou s'étaient installés [dans le parc de Belleville \(20e\)](#). À chaque fois, les autorités les en ont délogés – avec des propositions temporaires d'hébergement par la Mairie de Paris.

À Paris comme ailleurs en France, le quotidien des mineurs isolés s'avère souvent très difficile. Une [enquête menée par Action contre la faim](#) et publiée en mai dernier dresse un constat alarmant : dans la capitale française, 53 % des mineurs isolés de moins de 16 ans, en majorité guinéens et ivoiriens et en errance sur le sol français, sont en situation de "faim".

"C'est évidemment indigne pour la France qui n'est pas à la hauteur de ses obligations en matière de faim", s'était indigné Hélène Quéau, cheffe de la mission France pour Action contre la faim, [contactée par InfoMigrants](#). "C'est même intolérable".